

1648 November 10., Paris

A

SCHREIBEN VON [BARTHELEMY] ROLLAND AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.] ZURLAUBEN, ZUG

"J'ay reçu vostre lettre du 14.<sup>e</sup> du passé avec une de M [Ulrich] S c h o n du 5.<sup>e</sup> dud.<sup>t</sup> pour response auxquelles Je ne vous puis dire aultre chose sinon que le Retardement des payemens des Comp.<sup>es</sup> [konkret ging es dabei u.a. um die Kompagnie von Gardehptm. H e i n r i c h I. Zurlauben und um die Kompagnie, die Hptm. Schön zusammen mit Hptm. Johann Franz Ulrich W i r z unterhielt] est cause de celui des lettres de M Schon Et que sj Je n'avoys fourny pour sa Comp.<sup>e</sup> que l'argent que J'ay reçu pour Elle du Roy [L u d w i g XIV.], de cette anné J l y a long temps qu'elle seroyt perie. Et tout ce que Je puis faire est de continuer comme J'ay faict Jusques a ce que l'argent de leurs montres vienne. J l n'a encores esté payé qu'un tiers des six premieres & pour les deux aultres J l z ne sont payables qu'a la fin de ce moys & des trois suivans en plus.<sup>rs</sup> assignations desquelles nous ne nous pouvons encores bien asseures Et pourtant ne pourray m'engaiger enver[s] le s.<sup>r</sup> L o u p pour la fin de l'anné pour une chose Incertaine Tout ce que Je puis faire sera d'en mettre le fondz a couvert lorsque J'auray reçu & sj c'est dans led.<sup>t</sup> temps Je vous en advertiray. M. Wirtz luy avoyt laissé 5000 L de ses trois premieres montres quj sont toutes absorbés & bien audelà, Enfin Je leur rendray bon & fidel compte du tout Me recommandant a l'honneur de voz bonnes graces & a celles de M.<sup>rs</sup> voz filz [im spez. B e a t J a k o b I. und H e i n r i c h II. Zurlauben gemeint, die Rolland beide von ihrer Dienstzeit in der Gardekompagnie Zurlauben her kannte] & vous priant ...  
Leurs Maj.<sup>téz</sup> [neben dem König dessen Mutter, die Regentin A n n e d' A u t r i c h e, gemeint] & toute la Cour ont quitté les promenades de L'automne & sont revenues en cette ville ou tout est calme & tranquille [- Fronde! -]."  
"10ten 9bris [=November] 1648 uss Paryss, beandwortet den 25ten eiusdem".

Original, mit Siegeln. Dorsualnotiz von Beat II. Zurlauben.  
AH 73, 126-127 - Blatt 126<sup>v</sup> und 127<sup>r</sup> leer